

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation
« VISION-KINESIO-LOGIQUE »
PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION
et des modules pratiques en présentiel (optionnels).

(Méthode Florence Balestrino)

A qui s'adresse la formation ?

La formation VISION-KINÉSIO-LOGIQUE (Professeur de Yoga de la vision), s'adresse à tous : Professionnels ou Particuliers !

- à toute personne qui souhaite faire évoluer sa vision ou celle de son enfant ou un proche
- à toute personne qui souhaite évoluer vers une pratique professionnelle en prenant en charge les éléments de la vision
- à toute personne qui souhaite accéder à une qualification, un diplôme et métier ayant une approche naturelle et holistique

Comment se déroulent les cours ?

La formation se déroule **par correspondance, via différents supports** : des cours en vidéo, des cours audio, des documents en pdf et jpg et des liens vers des supports numériques.

Y a-t-il des prérequis de niveau ou diplôme pour s'inscrire à la formation ?

Non, il n'y a pas de prérequis ; la formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent apprendre et évoluer avec des pratiques naturelles et holistiques. Que vous soyez un professionnel ou un particulier, la formation vous est ouverte. Les professionnels y trouveront de nouvelles techniques et de nouveaux outils et approches pour leurs pratiques. Les particuliers développeront la prise en charge et l'entretien de leur bonne santé de façon naturelle et holistique.

Quand s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire dès que vous le souhaitez !

Pour faciliter les organisations les dates de validation des modules sont au environs du 1 ou du 15 du mois.

Comment s'inscrire à la formation VISIO-KINESIO-LOGIQUE ?

Vous nous contactez par téléphone 06 64 50 99 35 ou via le formulaire du site www.edukinesiologie.com.

Puis vous pouvez réaliser le premier paiement en ligne.

Vous pouvez également nous retourner par voie postale ou mail : la fiche d'inscription signée & le premier règlement, si vous souhaitez régler par chèque.

FormationVISIONKINESIOLOGIQUE@gmx.fr
Florence Balestrino - 36 rue de la Chaussée, 49125 Tiercé
Siret 555 4369 999 5 00039 – Ape 8559B Autres enseignements

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation
« VISION-KINESIO-LOGIQUE »
PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION
et des modules pratiques en présentiel (optionnels).

(Méthode Florence Balestrino)

Puis vous recevez par mail, la procédure vous permettant d'accéder au premier module de cours.

Combien de temps dure la formation ?

La formation est programmée pour réalisée sur **12 mois pour le cursus "Professeur de Yoga de la vision"** . Mais vous pouvez moduler vos apprentissages sur une période de 6 à 24 mois, selon vos possibilités et contraintes.

Quand ont lieu les cours ?

Les cours étant dispensés par correspondance, vous vous organisez comme vous le souhaitez.

Seuls **les rendez-vous bi-mensuels avec le professeur sont programmés sur rendez-vous** (en fonction de vos disponibilités communes). Ils peuvent être réalisés en petits groupes.

Quel est le matériel nécessaire pour suivre les cours ?

Vous devez disposer d'une **connexion internet et d'un appareil** : ordinateur, tablette, smartphone... afin de suivre les cours, recevoir les supports et accéder aux liens recommandés. Vous pourrez télécharger les documents pour les relire ou les réécouter quand bon vous semblera. Vous pouvez également imprimer les supports de cours écrits.

Ai-je besoin d'être dans un lieu spécial pour suivre les cours ?

Non, c'est justement l'avantage d'une formation par correspondance ; vous pouvez la suivre où que vous soyez.

Quels sont les avantages à suivre une formation par correspondance ?

Le premier et pas des moindres est le coût, via cette formation vous pouvez accéder à des cours et une qualification à un tarif moindre que si vous deviez être présent dans une école et éventuellement payer des frais d'hébergement.

- Vous pouvez **organiser** vos apprentissages **en fonction de vos obligations personnelles ou professionnelles**.
- Vous pouvez **conserver une activité professionnelle en parallèle**.
- Vous avez des **rendez-vous bi-mensuels** avec votre professeur, vous n'êtes donc pas laissé dans la nature.

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation

« VISION-KINESIO-LOGIQUE »

PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION

et des modules pratiques en présentiel (optionnels).

(Méthode Florence Balestrino)

- Vous pouvez également contacter votre professeur par mail lorsque vous le souhaitez.

A partir du moment où vous avez décidé de suivre cette formation, nous considérons que vous saurez faire preuve d'application et nous vous accompagnerons.

La formation est-elle certifiée et/ou diplômante ?

Oui, la formation est certifiée par l'**EFEK** (Association Loi 1901). À l'issue du suivi complet de la formation et des étapes de validation des modules, vous serez diplômés de la **Méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE** en qualité de :

- PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION**

Notez qu'il n'existe pas de diplôme d'état français, en matière de Professorat de Yoga de la Vision.

Le diplôme délivré est le reflet de votre engagement et sérieux dans le suivi de la formation.

Quand sont programmés les rendez-vous mensuels avec le professeur ?

Ces rendez-vous sont programmés petit groupe ou de façon individuelle. Ils sont fixés minimum 15 jours à l'avance.

Les rendez-vous mensuels avec le professeur sont-ils obligatoires ?

Non, il s'agit d'un accompagnement dans vos apprentissages. Cette rencontre en visio vous permet de poser des questions et d'échanger. Le professeur peut ainsi répondre à vos interrogations et s'assurer que vous progressez sereinement dans vos apprentissages.

Dois-je apprendre tous les éléments d'un module "par coeur" et en un mois ?

Non, tous les éléments disponibles dans un module ne sont pas à apprendre "par coeur". L'essentiel des éléments est abordé dans le(s) cours en audio et/ou visio du module. D'autres éléments sont à acquérir pour optimiser vos pratiques, selon vos choix. Des documents sont à lire, d'autres à visionner ou à écouter. **Vous pouvez apprendre à votre rythme.** Notre but est de vous accompagner et de vous soutenir dans vos apprentissages. Les éléments fournis sont là pour faire évoluer votre vision sur les sujets abordés et vous permettre de vous questionner, voir d'approfondir un sujet si vous le souhaitez.

D'ailleurs certains modules sont plus denses en informations que d'autres... C'est "fait exprès", car certaines connaissances doivent être acquises de façon progressive. Vous pouvez donc débiter un autre module puis revenir aux éléments disponibles dans le

FormationVISIONKINESIOLOGIQUE@gmx.fr

Florence Balestrino - 36 rue de la Chaussée, 49125 Tiercé

Siret 555 4369 999 5 00039 – Ape 8559B Autres enseignements

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation

« VISION-KINESIO-LOGIQUE »

PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION

et des modules pratiques en présentiel (optionnels).

(Méthode Florence Balestrino)

précédent. Vous évoluez et apprenez à votre rythme, c'est l'avantage d'une formation par correspondance.

En quoi consiste les questionnaires mensuels ?

Ce sont des questionnaires qui vous amènent à **réfléchir sur vos apprentissages et à vous auto évaluer sur vos besoins d'informations**. Ils sont retournés par mail ou par courrier postal. **Ils ne sont pas notés**, mais permettent au professeur de comprendre comment vous évoluez. Le renvoi de ces questionnaires valide les modules pour la certification par l'EFEK et l'obtention du diplôme de Professeur de Yoga de la Vision.

Si je ne retourne pas un questionnaire mensuel, puis-je continuer la formation ?

Oui, vous pouvez continuer la formation. C'est le règlement du module qui vous donne accès à celui-ci. Vous pouvez alors simplement suivre la formation pour votre évolution personnelle.

Si j'ai besoin de plus de temps pour retourner mon questionnaire mensuel, puis-je continuer la formation ?

Oui, tout à fait. Vous nous indiquez avoir besoin de plus de temps et nous fixons ensemble une autre échéance raisonnable pour que vous soyez à l'aise pour retourner ce questionnaire. Le planning prévu de cette formation a été élaboré afin de conserver vos motivations et dynamiser vos apprentissages. Mais, **il est possible de s'adapter à vos besoins**.

Est-il possible de ne pas suivre tous les modules ou de les suivre dans le désordre ?

L'inscription aux modules doit se faire **dans l'ordre**, car une progression est prévue dans la méthode et dans les informations fournies. Vous ne pouvez donc pas souscrire à un module, si vous n'avez pas été inscrit dans le précédent.

Comment valider les modules et le cursus "Professeur de Yoga de la Vision" ?

Retourner les questionnaires mensuels en répondant aux questions

Nous accusons réception pour chacun des questionnaires mensuels.

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation
« VISION-KINESIO-LOGIQUE »
PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION
et des modules pratiques en présentiel (optionnels).

(Méthode Florence Balestrino)

Est-il obligatoire de participer à des formations pratiques en présentiel ou en Visio ?

Non, ces formations peuvent être organisées mais elles sont optionnelles, en dehors du cursus VISION-KINESIO-LOGIQUE. Elles sont mises en place pour les personnes qui souhaitent des éléments pratiques concrets. Elles sont donc **facultatifs**.

Puis-je payer la formation en plusieurs fois ?

La formation est structurée de façon à ce que vous puissiez échelonner les règlements de façon mensuelle. Vous n'avez donc pas à régler la totalité de la formation en une seule fois.

Vous devez régler chaque mois un module.

Ou dans le cas des formations optionnelles en présentiel régler le(s) jour(s) de formation(s) suivi(s).

Quel est le mode de règlement ?

Vous pouvez payer par **Carte Bancaire** (Via le lien disponible sur le site) ou par **chèque** à l'ordre de "Florence Balestrino" ou en **espèces**. Quel que soit votre mode de règlement, nous vous confirmons la bonne réception de votre règlement et une facture vous est fournie, à chaque règlement.

Comment se connecter pour accéder aux cours ?

Il n'y a pas d'application à télécharger. **Vous disposez d'un code d'accès et consultez** ainsi les éléments de cours mis à votre disposition, sur le site www.edukinesiologie.com.

Si je n'arrive pas à accéder aux cours ?

Vous aurez au préalable testé la procédure en accédant au Module 0 – Présentation. Ce qui vous permet de vérifier votre matériel, votre réseau et votre accessibilité. Si toutefois, vous rencontrez des difficultés, vous pouvez nous contacter, afin que nous vérifions votre code d'accès.

Puis-je suspendre temporairement la formation ?

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation
« VISION-KINESIO-LOGIQUE »
PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION
et des modules pratiques en présentiel (optionnels).

(Méthode Florence Balestrino)

Oui, vous pouvez interrompre votre cursus et le reprendre dès que vous le souhaitez. Le règlement du mois en cours reste dû et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Puis-je arrêter la formation, si je ne souhaite pas continuer de suivre les cours ?

La première mensualité est réglée au titre des frais d'inscription et de cours du premier mois. Elle ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Vous pouvez ensuite cesser la formation dès que vous le souhaitez, entre deux dates mensuelles. **Nous vous demandons dans ce cas de nous en informer** à l'écrit, par mail ou courrier postal. Notez que tout module de formation entamé reste dû, il n'y a pas de remboursement possible quel que soit le motif.

Les formations sont-elles éligibles au CPF ou au financement par la formation professionnelle ?

Non, vous devez **financer la formation par vos propres fonds**. C'est pourquoi nous avons fait le choix de vous permettre des modulations dans les règlements des cours.

Puis-je pratiquer professionnellement à l'issue de ma formation ?

Oui, vous pourrez exercer la profession de **Professeur de Yoga de la Vision**.

Vous pouvez également exercer sous un autre titre. Plusieurs statuts professionnels sont possibles, vous devez respecter la réglementation du pays dans lequel vous exercez professionnellement.

Quand débutent les exercices pratiques ?

Des exercices et des pratiques sont proposés **dès le premier module** et dans chacun des différents modules.

Autres éléments contractuels :

Les certifications délivrées attestent des formations suivies et validées par Florence Balestrino ou les personnes qu'elle aura désignées par procuration pour le faire. Les certifications délivrées n'autorisent pas à dispenser des formations au nom de Florence Balestrino et/ou de la méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE® et/ou de l'association EFEK.

Seules les personnes ayant par accord contractuel avec Florence Balestrino, obtenus le titre de Formateur à la méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE®, peuvent dispenser des formations en ayant comme support les programmes de la Méthode VISION-KINESIO-

Conditions contractuelles d'inscription et de suivi de la formation

« VISION-KINESIO-LOGIQUE »

PROFESSEUR DE YOGA DE LA VISION

et des modules pratiques en présentiel (optionnels).

(Méthode Florence Balestrino)

LOGIQUE® en utilisant le titre de Formateur à la Méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE®.

Les programmes et supports de cours de la méthode VISION-KINESIO-LOGIQUE ont été créés en France, par Florence Balestrino et sont protégés au titre du droit d'auteur. Tous les droits sont réservés. La reproduction à des fins commerciales ou de diffusions publiques n'est pas autorisée. Les captations vidéo, audio et photographiques, les diffusions publiques et via des réseaux sociaux ne sont pas autorisées. Les supports de cours (papiers et/ou numériques) vous sont délivrés à titre individuel et ne peuvent faire l'objet de communication à des tiers à des fins d'exploitations commerciales ou financières.

Si pour des raisons de force majeure grave, Florence Balestrino n'était plus en mesure de fournir des prestations de cours, il ne pourra pas être demandé le remboursement des cours auxquels vous aurez déjà eu accès.

Vous êtes seul(e) responsable de votre bon état de santé pour suivre cette formation et de l'application des pratiques et exercices que vous effectuez.

L'inscription via le formulaire informatique et le règlement d'un module de cours par l'élève, a une valeur contractuelle et vaut lecture et acceptation de l'ensemble des modalités contractuelles abordées ci-dessus.
